

LAUDATIO*

Au professeur Denis Miéville à l'occasion du décernement du titre académique de DOCTOR HONORIS CAUSA de l'Université « Al. I. Cuza » de Iasi

Bien honorés membres du Sénat,

L'Université « Al. I. Cuza » de Iasi vit aujourd'hui un des moments académiques les plus heureux et les plus chargés de significations pour l'envergure de ses relations internationales, un moment dû à la présence dans le sein du Sénat du professeur Denis Miéville, Recteur de l'Université de Neuchâtel (en Suisse), Directeur de l'Institut de Logique et du Centre de Recherche Sémiologiques de la même université, personnalité de grande notoriété internationale dans les domaines de la logique, de la théorie des systèmes formels, dans la théorie des catégories. Nous l'avons invité ici aujourd'hui pour lui décerner le titre de Doctor Honoris Causa de notre université.

Né le 15 septembre 1946, à Neuchâtel, en Suisse, Denis Miéville fait ses études secondaires à Chaux-de Fonds et il passe son baccalauréat pédagogique, option scientifique en 1966. Pendant ses études au lycée, il décroche le prix « A. Lalive » en mathématiques pour son travail *Algèbre des propositions, déductions logiques, algèbre des circuits électroniques*. Il fait ensuite ses études à l'Université de Neuchâtel où il passe sa licence en science, en 1974 ; il obtient des certificats en géométrie, en analyse numérique et traitement de l'information et il passe des examens complémentaires en calcul différentiel et intégral, calcul des probabilités et statistique mathématique, logique et algèbre.

En 1975, il obtient un certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement dans les domaines scientifiques. En 1984, il reçoit le titre de docteur en sciences de l'Université de Neuchâtel pour son impressionnant travail de recherche présenté sous le titre *Un développement des systèmes logiques de Stanislaw Lesniewski. Protothétique-Ontologie-Méréologie*, qui est en fait une monographie

* Le texte de ce *Laudatio* est paru pour la première fois en roumain dans les *Annales scientifiques de l'Université « Al. I. Cuza » de Iasi*, Philosophie, Tome L-LI, 2003-2004, pp. 496-503. Nos remerciements vont à M. Petru Bejan, le rédacteur-en-chef de la revue, pour la permission de présenter ici la version française du texte.

quasi-complète sur la conception logique de l'intéressant logicien polonais. De 1981 à 1982, Denis Miéville étudie le système logique de Lesniewski avec le professeur V. F. Rickey, à la Bowling Green State University (aux États-Unis), en tant que boursier du Fond National Suisse pour la Recherche Scientifique.

Ses études à l'université et sa spécialisation dans le domaine de la logique ont ouvert au professeur Miéville la possibilité de travailler dans des centres de recherche bien renommés, aussi que dans des universités de prestige. De 1976 à 1978, il est collaborateur scientifique de Centre de Recherche Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, pour devenir ensuite (entre 1978 et 1981) assistant pour les cours de logique de la même université. De 1984 à 1985, il est invité par le professeur H. Wermus pour deux cours en logique, à l'université de Genève : *Introduction à la logique des propositions* (pour le semestre d'hiver) et *La notion de système formel* (pour le semestre d'été). En 1985, on le retrouve professeur de logique à l'Université de Genève, où il donne le cours *Une introduction aux logiques élémentaires. Les aspects logiques de la théorie des groupements de Jean Piaget*. En 1986, il est professeur invité à l'Université Rennes II, où il donne des cours s'inscrivant dans la thématique : *La logique des propositions et des prédicats. Une logique non classique : l'ontologie de S. Lesniewski ; Quelques aspects de la logique naturelle*. A partir de 1987, Denis Miéville est professeur titulaire de logique à l'Université de Neuchâtel, où il donne des cours dans ce domaine. Il est aussi directeur de l'Institut de logique et du Centre de Recherches Sémiologiques de cette université.

Nous nous devons de souligner que le professeur Denis Miéville a rempli et remplit encore de nombreuses fonctions et responsabilités académiques : président de la Société Suisse de Logique et de Philosophie des Sciences (de 1992 à 1996), Vice-président de l'Association Suisse de Sémiotique (de 1992 à 1994), doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel (de 1993 à 1995), président du Conseil Rectoral de l'Université de Neuchâtel (de 1994 à 1995), vice-recteur de l'Université de Neuchâtel (de 1995 à 1999), recteur de l'Université de Neuchâtel (depuis 1999). Le professeur Miéville a aussi accompli d'autres responsabilités : membre du Comité directeur de la Fondation pour le Support de la Recherche Appliquée et Orientée (FSRAO) ; vice-président de la Conférence Universitaire de la Suisse Occidentale (CUSO) ; président de la Commission pour la Coordination de la Conférence Universitaire de la Suisse Occidentale (CCSO) ; membre de la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) ; membre du

Conseil d'Administration de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ; président de l'Association Transfrontalière Universitaire (ATU).

Pendant plus de deux décennies, l'activité didactique du professeur Miéville à l'Université de Neuchâtel se concrétisa en cours et séminaires de logique aussi qu'en cours et séminaires en sciences complémentaires. La coordination de recherches scientifiques fut l'autre pendant de son activité à l'université. Le cours *La théorie des systèmes formels*, que Denis Miéville a donné pendant plusieurs années à la Faculté des Lettres et à la Faculté des Sciences fut un effort d'introduire les étudiants au mécanisme compliqué mais si intéressant de la pensée axiomatique. Selon le professeur Miéville, la théorie des systèmes formels, ayant son point de départ dans des travaux fondamentaux de David Hilbert et de Kurt Gödel, est concentrée sur l'idée de la construction d'un langage universel se rapportant aux mondes possibles. C'est cette vision qui fait que cette théorie est devenue l'expression d'une pensée rationnelle qui tente de se dégager aussi bien de l'intuition que du bon sens logique. Les rapports entre les choses – qui sont fondamentaux dans d'autres constructions théoriques – deviennent, dans la théorie des systèmes formels, des rapports entre signes, où c'est l'interprétation qui identifie le monde possible pour lequel le système de signes est synonyme de construction rationnelle. Le cours *Étude de quelques logiques déviantes* répond à une caractéristique symptomatique de la logique de notre temps : le pluralisme déconcertant et la diversité des visages sous lesquels un domaine peut se présenter, même s'il paraissait pour certains comme une unité indestructible. Selon Denis Miéville, à la fin des années '50 sont mises les bases d'un domaine nouveau et intéressant, l'intelligence artificielle, qui ouvre de nouveaux champs de la réflexion de la logique. Partant des fondements théoriques de l'intelligence artificielle, on voit se développer de nouveaux modèles de connaissance, de nouvelles procédures de la déduction automatique, de nouvelles méthodes informatiques pour la solution des problèmes. Pour les logiciens qui se sont sensiblement écartés du modèle de la pensée axiomatique russellienne qui passait pour classique dans le domaine, ces options récentes se sont concrétisées en les soi-disant logiques déviantes (telles que les logiques paraconsistantes, les logiques non monotones, les logiques fuzzy, les logiques du développement etc.), toutes, des logiques constituant l'objet du cours proposé par le professeur Miéville à ses étudiants. Le cours *Logique et discours* est l'illustration des disponibilités pratico-applicatives et instrumentales de la démarche logique. Le cours part de l'analyse du concept d'argument et de la mise en évidence de

certaines structures argumentatives des plus efficaces, dans la tentative de montrer les possibilités pratiques dont on peut disposer pour être efficace dans les disputes dialogiques avec nos partenaires. L'auteur du cours propose une méthodologie de catégorisation des connecteurs logiques et d'utilisation qu'on en fait dans la pratique argumentative, tout ceci dans le cadre plus ample du développement d'une importante direction de la logique naturelle.

Les responsabilités didactiques du professeur Miéville, en dehors des cours à l'université, résident en l'organisation d'études approfondies (IIIe cycle) en coopération avec d'autres universités de Suisse :

- IIIe cycle de linguistique française : Rencontre de linguistique française. Recherches actuelles en Suisse Romande. Le thème présenté : « Parce que : formalisation de quelques relateurs logiques » (Crêt-Bérard, 1988) ; Structures et pratiques langagières. Structures et pratiques normatives (Genève-Neuchâtel, 1989) ; Formalisation en linguistique, développements récents. Le thème présenté : « Introduction à la logique de S. Lesniewski. Système inscriptionnel et développemental » (Chexbres, 1990) ;
- IIIe cycle de logique et philosophie : Le théorème d'incomplétude de Gödel et sa démonstration (co-responsable de l'organisation avec M.-J. Borel et H. Volken, Lausanne-Neuchâtel, 1991) ; Les logiques non classiques (co-responsable de l'organisation avec M.-J. Borel et H. Volken, Neuchâtel, 1997-1998) ;
- IIIe cycle de philosophie : Logique et ontologie anciennes et actuelles. Le thème présenté : « Logique des prédicats du 1^{er} ordre et ontologie » (Berne 1994) ;
- IIIe cycle d'anthropologie : Anthropologie des cultures, anthropologie des discours. Le thème présenté : « La vérité, le vraisemblable et la fiction » (Lausanne, 1995) ;
- IIIe cycle de logique : La quantification interprétée. Le thème présenté : « La quantification interrogée » (co-responsable de l'organisation avec Pierre Joray, Crêt-Bérard, 2003).

Nous nous devons d'ajouter que, dans sa qualité de directeur de l'Institut de Logique et du Centre de Recherches Sémiologiques, le professeur Miéville a aussi coordonné plusieurs projets de recherche sur des thèmes comme : Le fonctionnement de la négation dans les contextes polémiques et argumentatifs : analyse et formalisation (FNSRS, 1988-1990) ; Étude des relations sous leurs aspects non formels (FNSRS, 1990-1991) ; Un développement d'une logique libre, universelle et d'ordre

supérieur (FNSRS, 1991-1994); Méréologie. Parties et théorie de l'individuation (FNSRS, 1998-2000); Construction de l'arithmétique dans le cadre et l'esprit évolutif et catégoriel de l'Ontologie de S. Lesniewski (FNSRS, 2003).

L'activité scientifique du professeur Denis Miéville est impressionnante, tant par le nombre que par la qualité des volumes d'auteur publiés, mais aussi par ses contributions aux plus prestigieuses publications internationales du domaine de la logique et des domaines comme la théorie des systèmes formels, l'argumentation, la théorie des catégories. Le professeur Miéville compte aussi des contributions importantes dans le domaine de l'histoire de la logique et de ses développements pendant le siècle dernier et il faut souligner qu'il passe parmi les trois ou quatre exégètes reconnus comme autorités incontournables dans l'analyse critique de la conception logique de Stanislaw Lesniewski. Une monumentale monographie de plus de 450 pages, parue chez Peter Lang en 1984, est un point de repère auquel se rapportent les recherches de qualité dans l'analyse de la conception du penseur polonais.

Le système logique de Lesniewski, assez compliqué et presque impossible à expliquer en langage naturel, est un système d'essence triadique. Il comporte trois parties – *protothétique* – *ontologie* – *méréologie* – et même si ces parties peuvent être construites comme entités théoriques et explicatives indépendantes, toutes ensemble constituent une vision unitaire du domaine du calcul logique, beaucoup plus apte à modeler le monde des objets de façon plus adéquate en comparaison avec la logique classique de Frege, de Russell ou de Hilbert. Dans son travail de dimensions impressionnantes, Denis Miéville met en évidence le mécanisme phénoménologique de la construction de la protothétique comme système du calcul propositionnel : « nous assumons comme objectif de présenter un développement des systèmes logiques qui établissent une liaison entre le calcul le plus élémentaire développé par Lesniewski (S) et le système plus compliqué (S₁) lequel, sans être un système bien coagulé de la protothétique, en présente les caractéristiques essentielles. Nous faisons référence à cette histoire de la logique en tant que possible genèse de la construction des systèmes composant la protothétique » (*Un développement des systèmes logiques de Stanislaw Lesniewski*, Peter Lang, 1984, p.143). La protothétique a pour point de départ un système de calcul équivalentiel et, comme le dira très pertinemment le professeur Miéville, chaque système intermédiaire se constitue comme une extension du système qui le précède, contribuant

ainsi à la construction de l'image d'ensemble de la démarche protothétique. Il y a à remarquer dans ce contexte l'attention que le professeur Miéville accorde au concept de catégorie sémantique dans la construction et dans l'entendement de la protothétique.

La deuxième partie de la trilogie logique de Lesniewski s'appelle *ontologie*. Le terme peut créer confusion surtout pour le métaphysicien traditionnel, qui, lui, est familier d'une certaine partition des domaines de la méditation philosophique. Dans la pensée logique de l'auteur polonais, l'ontologie a un sens et une signification bien délimités. Le professeur Miéville accentue sur le fait que l'ontologie logique de Lesniewski est une analyse fonctionnelle et une interprétation fonctorielle de la particule linguistique « est » dans les constructions discursives de type assemblage. Le professeur Miéville, dans son travail, attire l'attention sur le fait que « l'ontologie de Lesniewski est un calcul des termes servant de base pour une théorie formelle des nombres. C'est un système qui explicite le concept de *classe distributive* et qui se fonde sur un seul terme primitif (ϵ) dans les propositions singulières comme « A est b » (Miéville, *loc. cit.*, p. 267). La construction du système logique fondé sur le foncteur ϵ (epsilon) se réalise selon toutes les règles et les exigences des techniques formalistes-axiomatiques et la dynamique du système ainsi construit (c'est-à-dire la « production » des théorèmes par l'application des règles aux axiomes et aux autres théorèmes) est assurée par les mécanismes de la déduction naturelle. Mettons en évidence le fait que le professeur Miéville y propose une intéressante interprétation de l'ontologie esquissée par Lesniewski en prenant pour points de départ les suivants principes fondamentaux : (a) tout système ontologique de Lesniewski est l'expression d'une liste finie de thèses qui est déterminante dans le processus d'interprétation ; (b) l'interprétation de l'ontologie se fait en accord avec l'esprit de tels systèmes de logique, c'est-à-dire en tenant compte des qualités et du dynamisme de tels systèmes ; (c) l'interprétation, au moins dans ce cas, est un concept contextuel : elle n'est pas donnée une fois pour toutes, mais elle dépend de l'état de cette ontologie c'est-à-dire des thèses par lesquelles elle se définit ; (d) les ontologies de Lesniewski ne sont pas prises pour des systèmes logiques purs, mais plutôt pour des systèmes appliqués ; (e) il y a une correspondance entre le domaine syntactique d'une ontologie et un domaine sémantique fait ou non d'objets.

La troisième partie de la conception logique que le professeur Miéville prend sous sa maîtrise s'appelle *méréologie*. Pour Lesniewski, comme pour de nombreux autres logiciens d'envergure du début du

XXème siècle, le paradoxe de Russell (connu sous le nom de « paradoxe de la classe des classes qui ne se contiennent pas comme élément ») a constitué une provocation et la tentative de le prendre sous contrôle cognitif a supposé un effort considérable. Le professeur Miéville attire notre attention sur une distinction essentielle opérée par Lesniewski, qui fera par la suite carrière en logique : il s'agit de la distinction entre les *classes distributives* et les *classes collectives*. Il réalise l'importance des classes collectives et en propose une théorie qu'il va nommer *méréologie* (la théorie des rapports logiques entre l'entier et la partie). Il est à retenir un fait que l'exégète à qui nous rendons hommage aujourd'hui a d'ailleurs souligné lui aussi : c'est le fait que l'idée de *classe méréologique* est particulièrement productive dans la construction de nouveaux systèmes de logique déviante.

Il est à remarquer la préoccupation du professeur Miéville pour le dessin d'un panorama de la logique du siècle dernier, une systématisation qui tente de mettre de l'ordre dans la diversité des systèmes et des tendances qui font le monde de la logique des temps modernes. La tentative du professeur Miéville le place dans une rangée de noms d'illustres logiciens qui ont dirigé leur réflexion et leurs investigations vers la systématisation de leur propre domaine d'étude, tels que Nicholas Rescher, Robert Blanché, Dov Gabbay etc. Le travail *Pensé logico-mathématique. Nouveaux objets interdisciplinaires* (PUF, 1993), coordonné par le professeur Miéville et le professeur Olivier Houdé, de l'université Paris V-Sorbonne, renferme une étude approfondie intitulé *Logique – histoire et diversité*, sous la signature du professeur Miéville, où sont ramassés sous le signe de la pensée critique et systématisante presque tous les problèmes fondamentaux de la logique du XXème siècle. L'essai du professeur Miéville part d'un fait d'observation courante pour tout connaisseur de la logique du XXème siècle : le développement sans précédent de la logique pendant les cent dernières années, développement qui a radicalement changé le visage de la discipline et a vengé les deux millénaires et plus de sommeil dogmatique de la logique, celle qui fut souvent considérée « close et finie » avec Aristote. Selon notre opinion, les contributions significatives du professeur Miéville dans ce domaine sont orientées sur trois directions : (a) la mise en relief de la « révolution copernicienne » réalisée dans la logique du XXème siècle par Frege, Russell et Hilbert par leur proposition d'un programme fondationniste de la logique : la logique n'a pas à se construire à l'aide d'autres instruments, mais au contraire elle doit être le fondement des autres sciences, dans la mesure où chacune de celles-ci désire être un corpus théorique aspirant à

la complétude, à la consistance, à la décidabilité ; (b) la mise en circulation de l'idée que le système axiomatique de Russell, celui de *Principia Mathematica*, peut être considéré *le système classique de la logique moderne*, capable de fonctionner avec succès comme critère de mise en ordre de toutes les autres constructions théoriques dans le domaine de la logique ; (c) la systématisation, sur la base de ce critère, de la *diversité des systèmes de logique déviante*, parus comme contrepoids à la monumentale construction russellienne, logiques déviantes structurées en quatre groupes : les logiques épi-classiques (« dont les projets sont conciliables avec ceux de la logique classique, mais dont la nature des règles de formation et de transformation aussi que le choix des concepts fondateurs sont différents »), les logiques réductionnistes (« logiques affaiblies », caractérisées par un « appauvrissement des significations primitives par rapport à celles de la logique classique »), les logiques supra-classiques (« qui offrent une réelle expansion, une transformation de la logique classique, en l'enrichissant de nouveaux opérateurs, comme par exemple les opérateurs modaux et (ou) la transformant fondamentalement au niveau des significations des notions primitives »), les logiques induites par une problématique appliquée (qui groupent, tant que nous pouvons le comprendre, tout ce qui est applicabilité de l'instrument théorique de la logique avec impact sur le développement ultérieur de la discipline).

Pour ce qui est des contributions scientifiques du professeur Miéville, nous tenons à mettre en évidence qu'il est le continuateur d'une importante direction de recherche dans le domaine de la logique des temps modernes, une direction ouverte par le professeur Jean-Blaise Grize et connue sous le nom de *logique naturelle*. Les recherches visant à entendre la logique naturelle comme logique discursive se trouvent également à l'origine de l'approchement du professeur Miéville de l'œuvre du logicien polonais que nous avons évoqué, chose reconnue d'ailleurs par l'auteur : « il y a quelques années, Jean-Blaise Grize, directeur du Centre de Recherche Sémiologiques de l'université de Neuchâtel, mettait en évidence le fait que les objets de la logique naturelle satisfont les propriétés d'une classe collective. L'approfondissement de cette notion l'a mené à l'idée que cette qualité collective était similaire à celle de la classe méréologique discutée par Stanislaw Lesniewski. Prenant part aux travaux de Grize, nous avons pris intérêt à comprendre la notion de classe méréologique et nous avons été intéressés aussi par l'analyse des systèmes logiques ou celle-ci se manifeste de point de vue formel » (Miéville, *loc. cit.*, p. VII). Dans le

travail *Essai de logique naturelle* (Peter Lang, 1983, 1992), le professeur Miéville vise à tracer le contour de l'idée de logique naturelle à travers l'analyse de la notion de schématisation discursive – concept fondamental de la logique discursive – sur la base de deux procédures discursives assez différentes par rapport aux mécanismes bien connus de la démonstration et du raisonnement déductif : l'*analyse* et l'*exemple*.

De première importance dans cette démarche c'est l'idée de l'auteur de mener une investigation sur les opérations logico-discursives qui interviennent et fonctionnent dans la dynamique de la manifestation des constructions discursives. En fait, on y retrouve la disponibilité du professeur Miéville de passer des investigations souvent considérées comme se déroulant dans la sphère de la raison pure à des essais mettant en évidence la liaison toujours plus étroite de l'instrument logique avec la pratique discursive quotidienne.

Les contributions du professeur Miéville au développement de la logique naturelle de type discursif se concrétisent aussi dans l'élargissement de l'horizon de l'applicabilité des concepts spécifiques à la logique discursive à de diverses constructions discursives, lesquels, pour le profane, pourraient paraître avoir moins de points communs avec l'ordre logique. L'étude *Explication et discours didactique de la mathématique* est une tentative solitaire de présenter le discours mathématique à travers le prisme de la notion d'efficience discursive. Or, l'efficience discursive ne peut être discutée que dans les termes d'une logique discursive : « l'idée qui est à la base de cette étude est liée à la notion de schématisation discursive aussi qu'à celle de logique naturelle. Notre intention est celle de saisir quelques aspects qui ont trait à l'organisation des opérations logico-discursives qui sont mises en mouvement dans le discours explicatif » (Miéville, « Explications et discours didactique de la mathématique », in *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, tome XIX, no. 56, 1981, p. 115).

Sans doute, il nous est impossible de faire entrer dans ce *Laudatio* tous les aspects des recherches scientifiques du professeur Miéville. Nous laissons aux intéressés le plaisir de se pencher sur l'œuvre vaste et pas très facile à comprendre d'un des logiciens importants de notre temps. Nous tenons quand même à remarquer les capacités du professeur Miéville de mettre en coopération des chercheurs importants dans l'investigation de thèmes importants de la logique, sa capacité, sa disponibilité d'organiser des manifestations scientifiques d'envergure internationale dans l'université à la tête de laquelle il se trouve actuellement. En voici quelques exemples : La négation. La négation sous

divers aspects (Colloque, Neuchâtel, 22-23 octobre, 1987) ; La négation. Le rôle de la négation dans l'argumentation et le raisonnement (Colloque, Neuchâtel, 11-12 octobre 1990) ; Raisonnement et calcul (Colloque, Neuchâtel, 24-25 juin 1994) ; Temps, logique et langage (Colloque, Neuchâtel, 8-10 septembre 1996) ; Rôle et enjeux de la notion de catégorie en logique (Colloque, 16-17 octobre 1998) ; Méréologie et modalité : aspects critiques et développements (Colloque, Neuchâtel, 2000), La quantification (Colloque, Neuchâtel, 2002). Le professeur Denis Miéville se trouve aussi à la tête de deux publications de l'Institut de logique et du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel : *Travaux de logique et Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* dont on a publié jusqu'à présent 14 respectivement 70 volumes épais, résultats des recherches propres ou des collaborations avec des noms illustres du domaine.

C'est le professeur Miéville celui qui a entretenu des relations de collaborations scientifiques ou didactiques avec d'autres centres de recherche de partout dans le monde : Centre de Recherches en Ecologie Sociale (CRES), Aix-en-Provence (P. Verges), Centre de Sémiologie et Théorie de la Communication de l'Université « Al. I. Cuza » (M. Carpov), Département de Mathématiques et Informatique Appliquée aux Sciences Humaines, Université de la Sorbonne – Paris (J.-P. Desclés), Centre de Recherches sur la Logique et son Histoire, Institut de Philosophie, Université de Rennes I (F. Nef), Département de Philosophie de l'Université de Grenoble, section logique et langage (D. Vernant). Le professeur Miéville est aussi co-directeur de la collection *Sciences pour la communication* chez Peter Lang, membre du comité scientifique de la collection *Psychologie et Sciences de la Pensée*, chez PUF, membre du comité de rédaction de la revue *Argumentation* (Amsterdam).

Par tout ce que nous venons de dire, nous avons esquissé, de façon convaincante, nous l'espérons, le profil du logicien, du chercheur et du professeur Denis Miéville. Le contact personnel laisse facilement comprendre que l'homme Denis Miéville a encore pas mal de choses à montrer, au-delà de sa profession. C'est un « personnage » en tout ce que ce mot a de beau, un intellectuel qui s'offre généreusement aux autres, capable et patient dans l'effort de comprendre même ce qui est difficile à comprendre dans les relations avec les autres, toujours dispos à tendre une main et à écouter celui qui lui demande l'aide. Et si l'on se voyait tenté de croire qu'il ne reste pas de place pour rien d'autre à côté des démonstrations logiques, des interprétations et des déductions, une surprise nous attend. Voici ce qu'on peut lire dans la page d'accueil du

site de l'Université de Neuchâtel : « la passion de Denis Miéville au-delà de l'université : il se définit lui-même comme un navigateur à travers le monde ; une véritable admiration le lie à Bach, il apprécie le whiskey et le vin de Bordeaux et il place ses deux enfants, Bastian et Laurane, au centre de toutes ses passions ».

Prenant en compte la personnalité scientifique du professeur Denis Miéville, ses contributions largement reconnues dans les domaines de la logique et de la théorie des systèmes formels, ses relations de coopération avec les universités et les centres de recherches les plus renommés dans le domaine de la logique et dans celui de la théorie du langage – parmi lesquels notre université – la Commission d'analyse propose au Senat de L'Université « Al. I. Cuza » de Iasi de décerner le titre de « Doctor Honoris Causa » au professeur Denis Miéville, Recteur de l'Université de Neuchâtel (Suisse).

Iași, 27 février 2003

Traduit du roumain par Dan S. Stoica

